



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

-- SAISON 2022/2023 --

Licencié(e), Parents de jeune licencié(e), Partenaires,

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur, nous avons le plaisir de vous informer que vous êtes convoqué(e) pour assister à l'Assemblée Générale de l'association Saint-Orens Basket

qui aura lieu :

Mercredi 28 Juin 2023 à 18h30 au Gymnase Riquet

NOTA :

Du fait de la démission du Trésorier, un nouveau bureau doit être constitué.

Il est important que vous soyez présents pour que le quorum soit atteint.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter en complétant le mandat de représentation ci-dessous et en le remettant à la personne de votre choix qui en fera usage le jour de l'AG.

Ordre du Jour

1. Allocution d'ouverture

2. Rapport d'activité

3. Rapport financier

4. Objectifs 2023-2024

5. Election du nouveau bureau

6. Questions / réponses

A l'issue de l'AG, nous partagerons un verre de l'amitié.

MANDAT DE REPRESENTATION

(À présenter à son entrée en séance pour enregistrement)

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)

adhérent(e) au Basket Saint-Orens 1 Equipe

responsable légal de l'enfant mineur licencié au Basket Saint-Orens 1

Donne le mandat à Mr ou Mme

Pour me représenter aux délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association de Basket Saint-Orens et permettre tous votes et délibérations.

A le

Signature :

1 Cocher la mention valide